

# Condition sine qua non: une représentation équitable

**P**our éviter que l'avenir des six communes de la vallée se joue sur un scrutin mal préparé, les élus anniviards ont lancé le débat plus d'un an avant le scrutin. Après un premier forum général sur la fusion, il s'agit d'aborder l'organisation et le fonctionnement politique de la future grande commune. Combien la Commune d'Anniviers comptera-t-elle d'élus et quel sera le statut du président: un plein temps, un mi-temps? Chaque commune actuelle aura-t-elle l'assurance d'avoir au moins un élu au premier conseil communal? Et par la suite? Quelle garantie ont les petits villages que leurs soucis ne seront pas ignorés dans cette commune où les stations touristiques pourraient être tentées de dicter leur politique? Pour éviter la marginalisation de ces villages, d'aucuns prônent déjà des conseils consultatifs d'anciennes communes. N'est-ce pas déjà admet-

tre que la fusion est une menace sérieuse pour les petites collectivités?

## Vissoie la capitale?

Avec Vissoie au cœur de la Vallée, la capitale est toute trouvée. Elle pourrait hériter du bureau communal, de la salle où se réunira l'Assemblée primaire, du Service du feu, de la voirie, etc... Quelle garantie auront les autres villages que les postes administratifs seront équitablement répartis si tout est concentré à Vissoie? La plus petite commune, qui n'est pas la plus peuplée, ne risque-t-elle pas de devenir l'élément fort, au détriment surtout de deux grandes communes, en surface et en population, qui n'ont que le désavantage d'être décentrées (Grimentz et Ayer)? Autant de questions qu'il faudra régler pour rallier ces collectivités à la très belle idée de la Commune d'Anniviers. ■

Jean Bonnard



Plus de 200 personnes ont assisté à Ayer au premier forum public. Prochain rendez-vous: jeudi 9 février à 20 h dans la salle communale de Saint-Luc.

## Services de proximité: assurés pour une douzaine d'années

**P**our cette première discussion publique, plus de 200 personnes s'étaient déplacées à Ayer le 24 novembre dernier. Après un rappel des principaux points concernant le projet de fusion, la discussion a démarré calmement sur le thème «Services de proximité et personnel communal». Nous avons retenu certains propos que nous vous livrons ci-après.

### Proximité des élus

Qui dit petite commune dit convivialité et rencontres informelles avec les élus. Selon le président de Bagnes invité à venir faire part de son expérience, la proximité avec les élus existe quelle que soit la taille de la commune, grâce aux moyens de communication actuels. Christophe Dumoulin n'a pas constaté ce genre de problème dans sa commune qui compte onze conseillers pour vingt villages. Et il précise: «Nous avons organisé nos services communaux de façon à donner une réponse claire aux questions posées par la population.»

### Proximité des bureaux communaux

Les autorités actuelles affirment clairement qu'elles ne veulent pas d'une administration centralisée mais souhaitent que soient conservés les services de proximité. La Charte de fusion, engageant moralement les signataires, va mettre noir sur blanc cette volonté pour garantir la conservation des bureaux actuels pour une douzaine d'années.

A relever aussi que les nouvelles technologies apporteront un confort supplémentaire aux habitants et aux hôtes, grâce à internet qui reliera entre eux les différents bureaux. On pourra par exemple commander en ligne sa carte d'identité. Il a été rappelé l'importance pour une région qui vit du tourisme d'offrir des services en ligne en plusieurs langues. Proposition a également été faite de profiter de la fusion pour trouver des solutions per-

mettant de rapprocher les personnes seules.

### Personnel qualifié

En cas de constitution d'une grande commune, certains citoyens ont dit leur crainte de ne voir proposer plus que des postes demandant de hautes qualifications, ayant pour conséquence la mise en place d'un autre type de personnel avec le remplacement des locaux par des gens de l'extérieur. Le président de Bagnes Christophe Dumoulin a rappelé combien les dossiers que doivent traiter les élus deviennent toujours plus complexes. La nouvelle organisation, à l'échelle de la vallée, permettra de compter sur des spécialistes sur lesquels peuvent s'appuyer les élus: un conseiller communal en charge des travaux publics, par exemple, traitera directement avec un responsable lui-même à la tête des employés communaux. Bagnes disposant de la taille critique nécessaire, il a été possible par exemple d'engager un juriste au poste de secrétaire communal. Cette personne a pu revenir dans sa vallée grâce à ce poste à hauteur de sa compétence.

Jusqu'ici, les secrétaires dans l'administration communale sont surnommées «spécialistes en généralités». La fusion permettra peut-être de proposer des places où les compétences des uns et des autres seront mieux mises en valeur. Cela devrait permettre également de créer des postes d'apprentissage (actuellement peu de secrétaires disposent d'assez de temps pour la formation des apprentis).

A noter aussi que la Commune d'Anniviers comptera plus de dix employés administratifs et vingt postes techniques, il sera possible d'envisager des possibilités de formation continue pour le personnel. Si des postes intéressants sont proposés, cela permettra éventuellement à des Anniviards expatriés de revenir dans leur vallée. ■



## Calendrier des prochains forums

**Prochain forum: jeudi 9 février 2006, 20 heures, Saint-Luc, salle communale. Modérateur: Jean Bonnard, rédacteur en chef du Nouvelliste. Thème: Fonctionnement politique de la nouvelle commune et identité.**

**INFForum N° 3: vendredi 19 mai 2006, 20 heures, Crimentz: Finances et fiscalité.**

**INFForum N° 4: vendredi 6 octobre 2006, 20 heures, Chandolin: Tourisme et aménagement du territoire.**

**NB: Les Communes d'Anniviers organiseront en outre, avec la Société pour le Développement de la Jeunesse en Anniviers (SDJA), un forum des jeunes le samedi 10 juin 2006 à 16 h, au réfectoire du Centre scolaire de Vissoie.**

## Donnez-nous votre avis

Réponses argumentées à envoyer à [infusion@anniviers.org](mailto:infusion@anniviers.org), ou à Case postale 46 - 3961 Vissoie ou faxer au 027 475 60 31. Les réponses, anonymes, seront publiées sur le site [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

1. Pensez-vous que l'identité des villages de la vallée se renforcera une fois les six communes fusionnées?

---

---

---

---

---

---

2. Pensez-vous que la création d'une seule commune renforcerait l'identité anniviarde?

---

---

---

---

---

---

3. Souhaitez-vous que la Charte de fusion indique un nombre d'années durant lesquelles la représentativité de chaque ancienne commune devra être assurée? Si oui pendant combien d'années?

---

---

---

---

---

---

4. Pensez-vous que vous payerez moins d'impôts et de taxes qu'actuellement?

---

---

---

---

---

---

## Impressum

INFusion est l'organe officiel de communication des communes du Val d'Anniviers concernant le projet de fusion. Le journal est distribué gratuitement à tous les ménages du Val d'Anniviers. Conception: ComE4 - Icogne • Rédaction des textes: Danielle Emery Mayor Paul Vetter - Véronique Briguet • Mise en page: Sergio Pardo • Illustrations: François Maret Impression: Imprimerie de la Vallée. Pour des raisons de lisibilité, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment l'homme ou la femme.

## Informations pratiques

D'ici à la votation vous avez différentes possibilités de vous exprimer.

**Un site internet:** [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

**Une adresse e-mail:** [infusion@anniviers.org](mailto:infusion@anniviers.org)

**Une adresse postale:** INFusion - case postale 46 - 3961 Vissoie

**Un numéro de fax:** 027 475 60 31 • **un numéro de téléphone:** 027 475 14 55 pour demander les documents publiés sur le site internet [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org) en version «papier».